

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur du produit : **NETTOYANT ET DÉGRAISSEUR DE MOTEUR GUNK**

Usage du produit : Nettoyant dégraisseur.

Famille chimique : Mélange.

No. de pièce du fabricant : EBT32C

Nom et adresse du fournisseur/distributeur:

Radiator Specialty Co., of Canada

1711 Aimco Blvd.

Mississauga, ON, Canada

L4W 1H7

No de téléphone d'information

: (905) 625-9117 (lundi au vendredi, 8 h à 16h)

No. de téléphone en cas d'urgence

: (613) 996-6666 (CANUTEC)

Nom et adresse du fabricant:

Consulter le fournisseur

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification : Renseignements SIMDUT: Ce produit est un produit contrôlé selon le SIMDUT. Il respecte un ou des critères de classification d'un produit contrôlé tel qu'il est indiqué dans la partie IV du Règlement sur les produits contrôlés (RPC).

Classification pour SIMDUT:

Catégorie D2B (Matières ayant d'autres effets toxiques ou chroniques).

Étiquetage: Les phrases recommandées sur l'étiquette du fournisseur se retrouvent dans la Section 15.

Symboles SIMDUT exigés sur l'étiquette du fournisseur :



Aperçu des urgences : Liquide jaune léger. Odeur d'agrumes.

ATTENTION! Risque d'être nocif si inhalé ou avalé. Risque de causer une irritation du nez, de la gorge, des muqueuses et de la voie respiratoire. Risque de causer une irritation cutanée. Peut provoquer une grave irritation des yeux ou des lésions.

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ :**Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)**

Inhalation : Peut causer une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires supérieures.

Peau : Risque de causer une irritation de la peau de légère à modérée. Une exposition peut causer une irritation, des rougeurs et des malaises passagers. Peut être absorbé par la peau.

Yeux : Risque de causer une irritation de modérée à grave pour l'oeil. Le contact risque de causer des rougeurs, de l'oedème et une sensation de douleur. L'exposition continue peut causer des lésions oculaires.

Ingestion : Risque de causer une irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Les symptômes incluant nausée, vomissement et diarrhée. L'ingestion de quantités importantes peut provoquer de troubles du système nerveux central (p.ex. étourdissements, maux de tête).

Effets nocifs chroniques éventuels

: Le contact prolongé avec la peau risque de causer la dermatite (éruption) caractérisé par une peau rouge, sèche et qui démange. Une exposition prolongée ou répétée peut entraîner des effets néfastes au niveau des reins.

Statut de cancérigène : Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

Autres dangers importants : Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

Effets potentiels sur l'environnement

: Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>% (poids)</u>
Éther de diéthylène glycol monobutylique	112-34-5	1,00 – 5,00
Alcool d'alkyl (C9-C11) éthoxylé	68439-46-3	1,00 – 5,00
3-hydroxybutyrate le butyle	53605-94-0	1,00 – 5,00

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

- Inhalation** : En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Si l'irritation ou les symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux.
- Contact avec la peau** : En cas de contact cutané, laver à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements contaminés. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.
- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Faire appel à une assistance médicale.
- Ingestion** : Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- Notes au médecin** : Traitement symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Dangers d'incendie/conditions d'inflammabilité**

- : N'est pas considéré inflammable. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne.

Propriétés comburantes : Aucun à notre connaissance.

Données d'explosibilité: Sensibilité aux chocs / décharges électrostatiques

- : Sensibilité aux chocs ou aux décharges électrostatiques non prévue.

Moyen d'extinction approprié : Utiliser les moyens appropriés pour l'incendie comme la bruine ou la buée d'eau, la mousse antialcool, le dioxyde de carbone et l'agent chimique en poudre.

Marche à suivre/équipement spécial pour combattre les incendies

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes.

Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; Oxydes d'azote (NOx); Ammoniaque; formaldéhyde; Autres composés organiques non identifiés.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : S'assurer que le produit déversé s'infiltre dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés.

Nettoyage des déversements

- : Ventiler le secteur du déversement. Enlever toute source d'ignition. Contenir et absorber le liquide déversé avec une matière inerte non combustible (ex: du sable), ensuite placer la matière contaminée dans un contenant pour élimination ultérieure (voir Section 13). Aviser les autorités compétentes tel qu'exigé.

Matières interdites

- : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Manutention sécuritaire : Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur extrême et des flammes. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Laver soigneusement après manipulation.

Exigences en matière d'entreposage

: Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles et éloigné de l'ensoleillement direct. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient.

Substances incompatibles : Oxydants forts; Acides forts; Des bases fortes; Amines

Matériaux d'emballage spéciaux

: Toujours garder dans des contenants fabriqués du même matériau que le contenant du fournisseur.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Limites d'exposition**

<u>Ingrédients</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Éther de diéthylène glycol monobutylique	10 ppm (inhalable) (vapeur)	P/D	P/D	P/D
Alcool d'alkyl (C9-C11) éthoxylé	P/D	P/D	P/D	P/D
3-hydroxybutyrate le butyle	P/D	P/D	P/D	P/D

Ventilation et mesures d'ingénierie

: Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées.

Protection respiratoire

: Si la limite d'exposition TLV est dépassé, un respirateur homologué NIOSH/MSHA est conseillé. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

Protection de la peau

: Des gants imperméables doivent être portés quand on utilise ce produit. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants. Selon les conditions d'utilisation, un tablier imperméable devrait être porté.

Protection des yeux/du visage

: Des lunettes à coques antiéclaboussures sont recommandées.

Autre équipement de protection

: Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail.

Considérations générales d'hygiène

: Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver soigneusement après manipulation.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	: Liquide.	Apparence	: jaune clair
Odeur	: Odeur d'agrumes.	Seuil olfactif	: P/D
pH	: 8,3		
Point d'ébullition	: 100°C	Densité relative	: 1,01
Point de fusion/de gel	: 0°C	Coefficient de répartition eau/huile	: P/D
Pression de vapeur (mmHg @ 20° C/68° F)	: P/D	Solubilité dans l'eau	: Complet
Densité de vapeur (Air = 1)	: P/D	Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)	: P/D

Composés organiques volatils (COV)	: 3,5% (Pour cent en poids)	Matières volatiles (% en poids)	: 92,87%
Point d'éclair	: Aucun(e).	Température d'auto-inflammation	: P/D
Point d'éclair, méthode	: Coupelle fermée, Tag	Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)	: P/D
Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)	: P/D	Retour de flamme observé	: S/O
Distance de projection de la flamme	: S/O	Viscosité	: P/D
Pression absolue du contenant	: S/O		
Renseignement générique	: Aucun renseignements supplémentaires.		

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité/Réactivité	: Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.
Polymérisation dangereuse	: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	: Éviter la chaleur et les flammes nues. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Éviter le contact avec les matières incompatibles.
Substances à éviter et incompatibilité	: Oxydants forts; Acides forts; Des bases fortes; Amines
Produits de décomposition dangereux	: Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Organes cibles	: Yeux, peau, système respiratoire, système digestif, système nerveux central. Reins.
Voies d'exposition	: <i>Inhalation</i> : OUI <i>Absorption cutanée</i> : NON <i>Peau & Yeux</i> : OUI <i>Ingestion</i> : OUI
Propriétés irritantes du produit	: Irritant modéré à grave pour l'oeil. Irritant cutanée modéré.
Données toxicologiques	: Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, uniquement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

<u>Composants</u>	<u>CL₅₀(4hr)</u>	<u>DL₅₀</u>	
	<u>inh, rat</u>	<u>(Orale, rat)</u>	<u>(cutané, lapin)</u>
Éther de diéthylène glycol monobutylique	P/D	6560 mg/kg	2764 mg/kg
Alcool d'alkyl (C9-C11) éthoxylé	P/D	1378 mg/kg	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)
3-hydroxybutyrate le butyle	> 5 mg/L (brouillard)	> 5000 mg/kg	> 5000 mg/kg

Statut de cancérogène	: Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérogènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.
Effets sur la reproduction	: N'est pas sensé avoir des effets sur la reproduction.
Tératogénicité	: N'est pas sensé être un tératogène.
Mutagénicité	: N'est pas sensé être mutagène chez les humains.
Épidémiologie	: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
Sensibilisation à la matière	: N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.
Substances synergiques	: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
Autres dangers importants	: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
Maladies aggravées par une surexposition	: Affections cutanées, troubles de la vue et troubles respiratoires déjà existants.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : Les caractéristiques écologiques de ce produit n'ont pas été entièrement analysés. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

Données Écotoxicité:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>Toxicité pour les poissons</u>		
		<u>CL50 / 96h</u>	<u>NOEL / 21 jour</u>	<u>Facteur M</u>
Éther de diéthylène glycol monobutylique	112-34-5	1300 mg/L (Crapet arlequin)	P/D	Aucun(e).
Alcool d'alkyl (C9-C11) éthoxylé	68439-46-3	8,5 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
3-hydroxybutyrate le butyle	53605-94-0	> 100 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>Toxicité pour les daphnias</u>		
		<u>CE50 / 48h</u>	<u>NOEL / 21 jours</u>	<u>Facteur M</u>
Éther de diéthylène glycol monobutylique	112-34-5	> 100 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Alcool d'alkyl (C9-C11) éthoxylé	68439-46-3	5,3 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
3-hydroxybutyrate le butyle	53605-94-0	> 100 mg/L (daphnie magna)	P/D	P/D

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>Toxicité pour les algues</u>		
		<u>EC50 / 96h or 72h</u>	<u>NOEC / 96h or 72h</u>	<u>Facteur M</u>
Éther de diéthylène glycol monobutylique	112-34-5	> 100 mg/L/96hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).
Alcool d'alkyl (C9-C11) éthoxylé	68439-46-3	P/D	P/D	Aucun(e).
3-hydroxybutyrate le butyle	53605-94-0	> 100 mg/L/72hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).

Mobilité : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Persistance : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
Les ingrédients suivants sont considérés comme étant facilement dégradables: Ether de diéthylène glycol monobutylique; Agent tensioactif; 3-hydroxybutyrate le butyle.

Potentiel de bioaccumulation : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
Éther de diéthylène glycol monobutylique (CAS 112-34-5)	1,0	3,0
Alcool d'alkyl (C9-C11) éthoxylé (CAS 68439-46-3)	3,77 - 4,72	P/D

Effets nocifs divers sur l'environnement

: Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Manipulation en vue de l'élimination**

- : Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux. Suivre les directives de l'étiquette même lorsque le contenant est vide.

Méthodes d'élimination

- : Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition	Classe	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	Aucun(e).	Non réglementé.	Non réglementé	Aucun(e)	
Canada (TMD)	Aucun(e).				
Renseignements supplémentaires					

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Étiquetage:**

ATTENTION! Risque d'être nocif si inhalé ou avalé. Risque de causer une irritation du nez, de la gorge, des muqueuses et de la voie respiratoire. Risque de causer une irritation cutanée. Peut provoquer une grave irritation des yeux ou des lésions.

PRÉCAUTIONS: Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur extrême et des flammes. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Laver soigneusement après manipulation. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin de toute source de chaleur, d'étincelles et de la lumière.

PREMIERS SOINS: En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Si l'irritation ou les symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux. En cas de contact cutané, laver à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements contaminés. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. En cas de contact oculaire, rincer sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Faire appel à une assistance médicale. Si ingéré, ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Pour plus de renseignements, consulter la fiche signalétique.

Renseignements Canadien:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FDS contient toutes les informations exigées par le RPC.

Renseignement fédéral É.-U :

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**Légende**

- : ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- AIHA: American Industrial Hygiene Association
- CAS: Chemical Abstract Services
- SNC: Système nerveux central
- HSDB: Hazardous Substances Data Bank
- CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
- Inh: Inhalation
- CL: Concentration létale
- DL: Dose létale

MSHA: Mine Safety and Health Administration
 S/O: Sans objet
 P/D: Pas disponible
 NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
 NOEC: Concentration sans effet observé
 NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
 OSHA: Occupational Safety and Health Administration
 PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
 RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
 STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
 TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
 TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
 TWA: Moyenne pondérée dans le temps
 WEEL: Workplace Environmental Exposure Level
 SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

Références

- : 1. ACGIH, Threshold Limit Values for Chemical Substances and Physical Agents & Biological Exposure Indices pour 2016.
 2. International Agency for Research on Cancer Monographs, recherche 2016.
 3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCInfoWeb base de données 2016 (Chempendium, HSDB et RTECs).
 4. Fiches signalétiques du fabricant.
 5. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2016.

<u>Préparée pour :</u> Radiator Specialty Co. of Canada 1711 Aimco Blvd. Mississauga, ON, Canada, L4W 1H7 Téléphone: 905-625-9117 (lundi au vendredi 8 h à 16 h) Adresser toutes les requêtes à Radiator Specialty.	
<u>Préparée par :</u> ICC Centre de Conformité Inc. http://www.thecompliancecenter.com	

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Radiator Specialty Co. of Canada et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Radiator Specialty Co. of Canada n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Radiator Specialty Co. of Canada.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 09/10/2014

Date de révision (mm/jj/aaaa)

: 04/14/2016

No de révision

: 2

Informations de révision

- : sections de la FDS mises-à-jour:
 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS;
 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE;
 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES;
 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

FIN DU DOCUMENT